Commission ENVI P. Arimont (E. Steck)

Compte-rendu
Commission Environnement, climat et sécurité alimentaire du Samedi 21/11/26 9h30-11h30

Président de la commission Pierfrancesco MARAN, Rapporteur de la commission Pascal ARIMONT

Introduction

Ré-explication du rôle du rapporteur et désignation officielle. Les informations sur les trilogues seront annoncées par la suite. Les temps de parole seront limités à 1 minute 15 par intervention afin d'être efficaces et synthétiques, et pouvoir laisser suffisamment de place au vote.

Guide des abréviations (noms de députés et groupe) :
AA : Anja Arndt (ESN)
AZ : Anna Zalewska (ECR)
AV : Aurelijus Veryga (ECR)
DB : Delara Burkhardt (S&D)
JP : Jutta Paulus (Les Verts)
MLBC : Marie-Luce Brasier-Clain (PfE)
PA : Pascal Arimont (PPE)
PM : Pierfrancesco Maran (S&D)
AH : Anja Hazekamp (The Left)
EHG : Esther Herranz Garcia (PPE)

Ordre de passage des amendements :

I. <u>Amendements non triés</u>

- (S&D) : Maran : Préambule p 61 (Ukraine) : https://drive.google.com/file/d/1GXYCZycDTMK0Op_JTOduMTzgjVdYJFxN/view?usp=drive_link

PM : L'Ukraine doit disposer d'une flexibilité dans la mise en œuvre de ses objectifs climatiques.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	1	1

Amendement adopté.

- (The Left) : Hazekamp : art 11 (biodiversité) : https://drive.google.com/file/d/1GaHhWRKPp7SPMp0VAUagU_ACRs_evw-a/view?usp=sharing

AH : L'amendement vise à ajouter la dimension concernant la diversité et du bien-être animal, et imposer l'évaluation de ces incidences.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	6	2

Amendement rejeté.

- (PfE) Brasier - art 2 p 63 (définition) : https://drive.google.com/file/d/1Mf6edaFaqj5K8838CF-sbDINcDJXnF60/view?usp=drive_link

MLBC : Amendement vise à redéfinir "combustible fossile" dans le texte. Car sa définition inclut des éléments comme le bois.
EHG : Ne voit pas pourquoi le bois serait inclus en combustible fossile.
MLBC : Si il y a eu confusion, le texte n'était pas clair. Se base sur des critères différents comme dans d'autres textes internationaux, par exemple sur l'état d'enfouissement des énergies fossiles.
PM : Propose de faire une modification et redéposer l'amendement pour qu'il soit examiné et voté à la prochaine réunion de commission.
MLBC : Souhaite savoir s'il serait judicieux de rajouter un exemple.
PA : Pourrait être pertinent de rajouter un exemple.
MLBC : Propose de redéposer l'amendement avec un exemple.

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (PfE) Brasier - Pmb 58 (définition) : https://drive.google.com/file/d/192AlZ_JrGypv1JBYxGfonPJYdHe0n0ze/view?usp=drive_link

MLBC : Des instances gouvernementales compétentes sont déjà en charge de recueillir les données pertinentes. La mention "sources indépendantes" est floue et ne simplifie pas.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	6	1

Amendement adopté.

II. Dialogue et coopération entre pays

- (ECR) Veryga - art 14 (commission consultative chaque année) : https://drive.google.com/file/d/1AcFSzox4IzuhJJ9xKtGkGHPOnBIlw4CY/view?usp=drive_link

AV : Ajout d'un 9e alinéa pour organiser un dialogue technique consultatif entre EM et Etats tiers fournisseurs d'énergie.
JP : Dialogue seulement consultatif c'est le rendre facultatif. Ce n'est pas si contraignant donc moins d'intérêt à organiser ce dialogue.
AV : Car ils sont les premiers concernés. Peuvent également être joints par des acteurs de la société civile. Ce dialogue permettrait de sécuriser les sources d'approvisionnement. Préfèrent conserver le cadre non contraignant par souci de simplification.
AV : S'exprime au nom de AZ (ECR également) : Idée de créer un dialogue consultatif annuel pour calibrer les accords bilatéraux. Amendement n'engage à rien donc devrait plaire à tous.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	4	2

Amendement adopté.

- (PPE) Tomasic - art 14 (dialogue et coopération entre pays) : https://drive.google.com/file/d/1ugZFEvkc00lWY9HmaM7C1WrR3s7CCBHN/view?usp=drive_link

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (PPE) Garcia - art 14 (liaison des investissements entre régions) : https://drive.google.com/file/d/1BNarAl-1zGkkaVj2O6hI_v2Xr5heVaEF/view?usp=drive_link

EHG : Inclure les zones et régions pas encore interconnectées. Raccordement prioritaire en vue d'une transition efficace. Calculer la part d'énergie qui n'a pas pu être livrée faute d'interconnexion.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
13	0	0

Amendement adopté.

- (S&D) Andriukaitis - art 12 (synthèse non-technique du PNEC pour le public) : https://drive.google.com/file/d/1987VfwHRwABG2PgOkQSDqJe66RzOIMs-/view?usp=drive_link

PA : Comment assurer l'efficacité de l'adoption du plan ? Cela ne risque-t-il pas de créer de nouvelles contraintes temporelles qui ralentiraient le processus ?
PM : Le PNEC devra être soumis à un comité représentatif citoyen, qui dans un délai prévu, fournira son observation. Celle-ci sera transmise à l'Etat qui ne sera pas contraint de les suivre.
AV : Amendement est une bonne idée. Mais que se passe-t-il si un plan est fortement désapprouvé ? L'Etat peut passer outre ces recommandations ?
PM : La logique démocratique voudrait que l'Etat prenne ses responsabilités. Il en va de la responsabilité politique de chaque Etat par la suite.
PA : Qu'est-ce qui serait organisé par la suite ?
PM : Le PN dans son intégralité ne devrait pas être modifié mais seulement les parties amendées par les représentants citoyens.
AV : Possibilité d'ajouter un volet contraignant pour l'Etat ? Si +70% de contre, l'Etat serait tenu de refaire son plan par exemple.
PM : Oui. L'amendement sera modifié et soumis au vote lors de la prochaine réunion.

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

III. Flexibilité

- (ECR) Veryga - art 16 (flexibilité en situation de crise) : https://drive.google.com/file/d/1xoBmbfeaNyyfCAxRv_-EKY3rVv5SjWxZ/view?usp=drive_link

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (PPE) Tomasic - art 16 (critères pour reconnaitre une crise): https://drive.google.com/file/d/1LqlYJiXLIakcOnNkDDRumDVhoySfvwil/view?usp=drive_link

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (Les Verts) Paulus - art 16 (facilite version actualisée du Plan National) : https://drive.google.com/file/d/1geBObXm3-22jq78uvdXFtgEjbQfp3t4W/view?usp=drive_link

JP : Paragraphe 8 vient déroger au paragraphe 3. Une crise grave démontre seulement qu'il faut accélérer la transition et non l'inverse.
MLBC : Les modifications des PNEC ne pourraient aller que dans un sens ? Vers plus d'énergies renouvelables et plus de diversification ?
JP : Oui.
MLBC : Remarque qu'en cas de crise, la priorité devrait être d'assurer des services d'urgence. Déployer des énergies renouvelables prend du temps, donc il ne serait pas très judicieux d'aller vers un changement lent du PNEC par rapport à une réaction au jour le jour.
AV : Partage l'avis de notre collègue (Charlotte).
JP : Crise grave d'approvisionnement signifie que la crise climatique est à son summum. Priorité aux projets renouvelables, mais recours limité au nucléaire pour les Etats nucléaires par exemple. Trouve qu'il y a un recul sur les ambitions et la solidarité qu'il faudrait limiter.
Charlotte : Les ambitions ne devraient pas être imposées en état de crise.
Sam : En contexte de crise, il faudrait prévoir l'inverse, par exemple un léger retard.
PA : En tant que député PPE, je me positionne aussi plutôt contre, car en cas de crise il faut s'assurer de la résilience et la sécurité de l'approvisionnement. Il faut savoir être conciliant sur le court terme pour réussir à tenir les objectifs de long terme.
EHG : Partage l'avis de mon collègue du PPE.
AV : Partage le même avis.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
4	9	0

Amendement rejeté.

- (PfE) Brasier - art 35 (émissions de l'aviation) : https://drive.google.com/file/d/1Ab-j_Qdb1zGb7rEFx1R5XcfkI2d-p8PZ/view?usp=drive_link

MLBC : Souhaite amender l'article au sujet des incidences globales de l'aviation. Ne mentionne pas les déplacements indispensables, sur la continuité territoriale par exemple, pour les territoires ultramarins. Les dissocier des déplacements non nécessaires où existent des modes alternatifs. Exemple de Malte, des territoires ultramarins français.
VA : ECR soutient globalement cet amendement. L'objectif est de protéger les territoires à risque.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
9	5	0

Amendement adopté.

IV. Santé publique et dimension sociale

- (S&D) Andriukaitis - art 17 (Aspect social) : https://drive.google.com/file/d/182wi8266WcWkWiJKzrD-BIvm_Z7AwFuc/view?usp=drive_link

PM : Vise à rendre systématique la prise en compte des effets socioéconomiques dans les mesures de décarbonation. Étendre cette prise en compte aux aspects de santé publique en prenant en compte le calcul coûts bénéfices dans les groupes sociaux et pour les ménages les plus vulnérables ou les régions plus exposées au changement.

MLBC : D'accord pour les ménages vulnérables. Ne comprend pas le sujet des travailleurs. Exclusion des chômeurs dans l'amendement ? Ce point mériterait plus de précisions.
PM : Les effets de la transition énergétique vont avoir des conséquences dans le monde du travail. Prise en compte de l'avis des travailleurs qui seront potentiellement concernés par des pertes d'emploi liées aux nouveaux moyens productifs. Ne s'exprimera pas plus au nom de son collègue.
PA : Peut-être reformuler l'amendement. Le trouve raisonnable mais pourrait créer des doutes sur les définitions, peut-être faudrait-il le clarifier.
EHG : Oui. Peut-être parler de "mutations" du monde du travail. Un amendement trop vague serait problématique.
PM : L'amendement sera modifié par son collègue.

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

V. Méthane

- (S&D) Andriukaitis - art 18 (analyse des sources de méthane) : https://drive.google.com/file/d/1VbSs3edOjyPeYz1CUcVZHaRbeSACBcAt/view?usp=drive_link

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (PfE) Brasier - art 5 p1 (méthane) : https://drive.google.com/file/d/1F5ZDa1CNAvCaZyh1kuh1yDAEh3mxJuNh/view?usp=drive_link

MLBC : Enjeu réel qui nécessite des solutions adaptées et pas des objectifs uniformes. Souhaite préserver l'accompagnement des agriculteurs et le choix des Etats dans les mesures à prendre.
AV : Émet quelques réserves au nom du groupe ECR. Les émissions mondiales de méthane représentent quasiment 10% des émissions mondiales de GES. L'élevage intensif bovin représente une filière qui doit décliner pour atteindre les objectifs de 2040/50.
EHG : Pour le PPE, réserves également. Objectif national devrait être cantonné à l'énergie et ne pas s'étendre à l'agriculture : il est déjà régulé dans la PAC et constitue une obligation supplémentaire pour les agriculteurs.
MLBC : En faveur de l'amendement. On peut garder un objectif de réduction du méthane. Précise que le méthane est un gaz parmi d'autres et que certaines zones humides en produisent. Se demande si on va faire un amendement par gaz ou si on va conserver un objectif général de décarbonation.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
4	8	2

Amendement rejeté.

- (The Left) Hazekamp - art 5 (méthane) : https://drive.google.com/file/d/13UtJ6bxhCiXHIkRYeMfYtX4m7EGwj1oR/view?usp=sharing

AH : Aimerait que l'objectif national soit plus contraignant, pour s'assurer que la politique climatique menée soit cohérente et en ne laissant aucun secteur important en dehors des objectifs de réduction. Demandent un sous-secteur
PM : En tant que S&D, ne peut qu'approuver la mise en place d'une contrainte sur cet objectif.
JP : Les Verts se positionnent également comme favorables à cet amendement.
EHG : Des efforts ont déjà été effectués par les agriculteurs. Les contraintes additionnelles les mettent en difficulté et la transition ne se fera pas sans eux.
AA : Vous vous donnez des prérogatives qui ne devraient pas appartenir à l'Union européenne. Se prononcent contre cette modification.

AV : Le rapport Draghi a souligné des failles dans la compétitivité industrielle européenne. Imposer trop de mesures contraignantes nous mettrait en échec.
AH : Empêcherait des investissements importants pour les agriculteurs.
MLBC : Les agriculteurs s'étaient mobilisés il y a 2 ans pour s'opposer aux contraintes supplémentaires les concernant. Les objectifs sont louables mais l'aspect "contraignant" n'est pas assez clair. Avoir un amendement de 7 lignes pour une question aussi vaste serait au détriment des intérêts de tout le monde.
EHG : Cela mettrait notre secteur agricole en échec face aux pays n'étant pas confrontés à autant de normes.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	9	0

Amendement rejeté.

VI. Approvisionnement énergétique

- (PfE) Brasier - art 2 p65-76 (définition + technologies liées à la production d'énergie) : https://drive.google.com/file/d/1JjvfVReoXCr6ndVsJpmuKXuF-TdkQEP9/view?usp=drive_link

MLBC : Argumentaire déployé est pratique/technique. L'approvisionnement est aussi une question technologique. Nous devrions avoir un objectif européen sur la technologie
AV : ECR soutient cet amendement. La Chine détient 80% de la production de photovoltaïque. Il ne faut pas remplacer une dépendance russe par une dépendance chinoise.
MLBC : Question sur l'opposition à l'amendement : sur les arguments, afin de reformuler l'amendement et le rendre plus clair. Peur que l'opposition ne soit que dogmatique sur un texte technique.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	5	3

Égalité en nombre de voix. L'amendement sera rediscuté lors de la prochaine commission.

- (Les Verts) Paulus - art 19 : https://drive.google.com/file/d/1XlN43Y7qE0832KNs9K7yE3n-fpEjRhTk/view?usp=drive_link

JP : Remplacer la stratégie pour y mettre davantage de renouvelable. Objectif de réduire la dépendance à l'uranium. Agir sur le stockage est reconnaître que notre orientation est favorable au nucléaire.
PA : Opposition par souci de réalisme. L'énergie nucléaire est décarbonée. Nous proposons un amendement qui va limiter le développement des centrales, mais nous souhaitons rendre leur construction impossible après 2050. Cet amendement signifierait que cela serait avancé à la date du publication du règlement. Il faut un temps d'adaptation pour les EM.
JP (en réponse à Sam) : Nous avons toujours respecté l'article 194. Nous ne préconisons pas une sortie du nucléaire, nous le soutenons en dernier recours. Mais pour atteindre les objectifs de renouvelable d'ici 2040, le nucléaire n'est pas suffisant. Le développement de nouvelles infrastructures nucléaires nie les risques de sécurité à long terme, le coût de démantèlement des centrales.
EHG : Pour le PPE, il ne s'agit pas de privilégier une source d'énergie. Mais la souveraineté énergétique ne doit pas être à 2 vitesses. Il faut s'assurer d'être indépendants sur tous les points : tant que nous avons du nucléaire, il faut qu'on puisse enrichir l'uranium localement. 22% de ce service provenait de la Russie. La technologie est risquée mais l'UE a fait le maximum pour gérer ces contraintes.
AV : On parlait d'électrification, mais le nucléaire ne sert pas à produire du feu (haha) sert à produire de l'électricité. Il y a eu un accident dans une centrale et l'Allemagne a décidé de démanteler tout son réseau

nucléaire. Choix démesurés et irréfléchis nous plongent dans d'autres dépendances et d'autres risques du point de vue énergétique.
PM : Propose de ne pas voter cet amendement maintenant mais lors de la prochaine réunion.

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (S&D) Burkhardt - art 30 (rapport annuel fossiles) : https://drive.google.com/file/d/1pKBspt907ynJox3YNac80Mi19EIu5JzT/view?usp=drive_link

DB : Amendement porte sur les subventions aux énergies fossiles. N'ont souvent aucune date de fin. Le maintien de ce soutien appuierait notre dépendance aux énergies fossiles. Proposent d'inscrire dans le règlement une définition de ces subventions et un rapport public, avant d'envisager leur suppression totale en 2030.
PA : Question de savoir qui accorde les subventions. Les EM ?
DB : Oui par exemple. Il n'y a pas de définition européenne actuellement. L'interprétation est donc trop large. Objectif d'ajouter de la transparence sur ce qu'on entend. Ajout d'une contrainte temporelle.
PA : Plus aucun financement des fossiles par les EM ? Dès 2030 peut-être un peu radical, couper les fossiles en 3 ans peut être difficile à envisager. Le pacte vert n'impose rien d'aussi radical à l'horizon 2030. Nos objectifs de réduction des GES sont surtout à horizon 2040/50.
DB : Veut simplement avoir une ligne commune.
EHG : Arrêt aussi brusque risque d'être problématique pour les ménages. Il faut effectivement tendre vers la suppression de ces subventions. Possibilité de s'accorder sur une feuille de route, même contraignante.
PM : L'amendement sera voté afin d'avoir un aperçu. Possibilité de le modifier puis le proposer à la prochaine commission.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	7	0

Amendement rejeté.

VII. Évaluation des Etats membres

- (ECR) Zalewska - art 35 (également ?) : https://drive.google.com/file/d/1UaUj-2USSOSeqSCBXsjKjLy2-53KTgoF/view?usp=sharing

AV : Présente l'amendement au nom de AZ. Dans la version initiale, introduction de sanctions déguisées par la Commission. Bafoue la souveraineté nationale prévue à l'article 194 du TFUE. Estime que la Gouvernance de l'union de l'énergie serait transformée en bureaucratie coercitive.
MLBC : Se positionne en soutien.
AA : Se positionne en soutien à cette proposition de modification. Inadmissible que l'UE puisse procéder à installer des sanctions financières de la sorte.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	7	0

Amendement rejeté.

- (S&D) Burkhardt - 35 (tableau de bord annuel) : https://drive.google.com/file/d/1fut2xO6KeG0VqHtz19rHr2Q2GziIUDEg/view?usp=drive_link

DB : Tableau de bord établi tous les 2 ans ne permet pas de détecter assez tôt les dérives. Propose de rendre annuelle la publication de ce tableau de bord. Ce débat annuel permet de renforcer le contrôle parlementaire et garantir une évaluation approfondie.
EHG : A du mal à comprendre le mécanisme. Pas de nouvelles données chaque année car les rapports nationaux sont biannuels (une fois tous les 2 ans).
DB : Objectif de maintenir un dialogue. Objectif biannuel de communication entre les parties et l'union
MLBC : Pourquoi le parlement aurait cette possibilité : décision prise par les EM. Rôle de colégislateur pour la législation européenne mais ce n'est pas le rôle de l'UE que de se positionner sur les choix des EM. Comment cela rentrerait-il dans la législation actuelle ?
DB : La lutte doit s'opérer à une échelle au-delà du national. Processus démocratique et transparent. Chargé de contrôler l'exécution des objectifs européens et le respect des engagements, ne supplante pas la souveraineté nationale.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	5	3

Amendement adopté.

- (Les Verts) Paulus - art 35 (calcul de la progression des efforts sur le PNEC) : https://drive.google.com/file/d/1bYcadCxLWnYYa2Yb6cuhAt3TsTSVQCFO/view?usp=drive_link

JP : L'amendement vise à renforcer les exigences. Ajout de la trajectoire indicative européenne. Vise à éviter qu'un État affiche de bons résultats uniquement car ses objectifs sont moins ambitieux. Passage d'une évaluation qui ne porte que sur les plans nationaux à une évaluation qui prend également en compte les objectifs communs à l'UE.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	8	0

Amendement rejeté.

- (Les Verts) Paulus - art 42 (calendrier commun sur l'état de l'énergie) : https://drive.google.com/file/d/1X_KTQlgjeCeD-PXBNadewqA99y_uk42N/view?usp=drive_link

JP : Pas d'échéance sur les énergies fossiles, qui pourrait être repoussée indéfiniment. Ajout d'un calendrier commun pour que les règles soient communes à tous les Etats. Suivi du montant annuel des subventions, existantes comme nouvelles, car coûtent cher à la collectivité et nous font aller dans le sens inverse de celui qui nous serait favorable.
EHG : 31 décembre 2030 est trop tôt, risque de créer de la précarité énergétique. Mais les outils de transparence nous font aller dans le bon sens.
MLBC : De nombreux pays pays ont des renouvellements de gouvernement entre 2027 et 2029. Le nombre de mois laissés aux Etats est trop court.
PM : L'amendement va être voté mais pourra être retouché pour le faire revoter.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	8	0

Amendement rejeté.

VIII. PNEC

- (ESN) Arndt - art 37 (recommandations de la Commission sur les PNEC) : https://drive.google.com/file/d/19PkcJVi8RAl924wO-VSKHUbD751FY0pl/view?usp=sharing

AA : Il est expliqué que la Commission peut proposer des mesures. Celles-ci ne devraient avoir aucun pouvoir contraignant. Objectif de préserver la souveraineté des EM.
PA : Au nom du PPE. Pas en faveur de contraintes à outrance, néanmoins il faut une base contraignante qui permet de guider la liberté des EM. L'équilibre dans le texte entre liberté des EM et aspect contraignant est précaire et il ne faudrait pas trop le déséquilibrer.
PM : S&D votera contre cet amendement.
EHG : D'accord avec collègue du PPE.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
1	9	1

Amendement rejeté.

- (PfE) Brasier - Préambule. Point 27 : https://drive.google.com/file/d/1kDxj3hlFo_ClKCrlNAuV5chuv4sjAlTA/view?usp=drive_link

MLBC : La disparité interrégionale et la situation économique des territoires ultramarins est aggravée selon le TFUE lui-même. Il faut des précisions incluant ces territoires pour guider la Commission.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	4	5

Intervention post-vote de MLBC indiquant que les amendements sont votés, dans le droit européen, selon les votes pour et contre exclusivement. L'amendement est donc adopté.

Amendement adopté.

- (S&D) Burkhardt - art 3 (objectif chiffré de réduction dans les PNEC) : https://drive.google.com/file/d/18TuwK5WvvUn5TzVZzOQQPa8DrFatsWN_/view?usp=drive_link

DB : Thème de la précarité et des injustices sociales vis-à-vis du changement climatique. Frappe aujourd'hui les ménages modestes qui ont le plus de difficultés à s'adapter. Proposition vise à fixer un objectif chiffré dans chaque PNEC en cohérence avec le Plan Social pour le Climat. Il faut que la transition se déroule sans laisser personne de côté.
MLBC : Question par rapport à l'objectif chiffré de réduction. Objectif ambitieux, la précarité énergétique n'est pas qu'une question de budget des familles. Peut être une question structurelle dans certaines régions : chômage, logement… Ne porte pas que sur la consommation. Peur d'un alourdissement des PSC qui aura un impact vaste. Objectifs chiffrés contraignants ou non ? Car prédiction des chocs difficiles. Exemple de l'ouragan à Mayotte.
DB : Evaluation de la précarité énergétique dans le texte actuel parle de "nombre élevé" qui est beaucoup trop vague. On serait en capacité de donner un chiffre via les Etats qui sont à même de connaître leurs zones sensibles. Possibilité de proposer un entre deux pour au moins déterminer un chiffre. Poser un chiffre serait une base objective pour mener à bien la transition énergétique.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	6	2

Amendement adopté.

Récapitulatif

Amendements adoptés	Amendements rejetés	Amendements reconduits
8	9	6

Commission clôturée.